

Mar-Vivo manque de sable

PLAGE L'érosion naturelle a été aggravée par les intempéries de mai. Une situation cyclique, mais pour laquelle la commune cherche tout de même des solutions

À défaut de sabler le champagne, ils aimeraient que le soit la plage de Mar-Vivo. Depuis plusieurs années, l'érosion a rongé, centimètre par centimètre, l'étendue de sable fin naturel qui s'étalait devant l'établissement de « L'Estanco Beach ».

« Il y a plusieurs années, il y avait assez d'espace pour que j'aligne trois rangées de matelas, et qu'on ait encore la place pour un terrain de beach-volley », explique Hervé Forest, gérant des lieux depuis trois décennies.

Lors des vacances de printemps, quand il rouvre les lieux, il a encore la place d'aligner deux rangées de transat.

Mais le coup de mer du 4 mai a achevé le désensablement de Mar-Vivo : une hauteur de 70 centimètres de sable y est portée disparue.

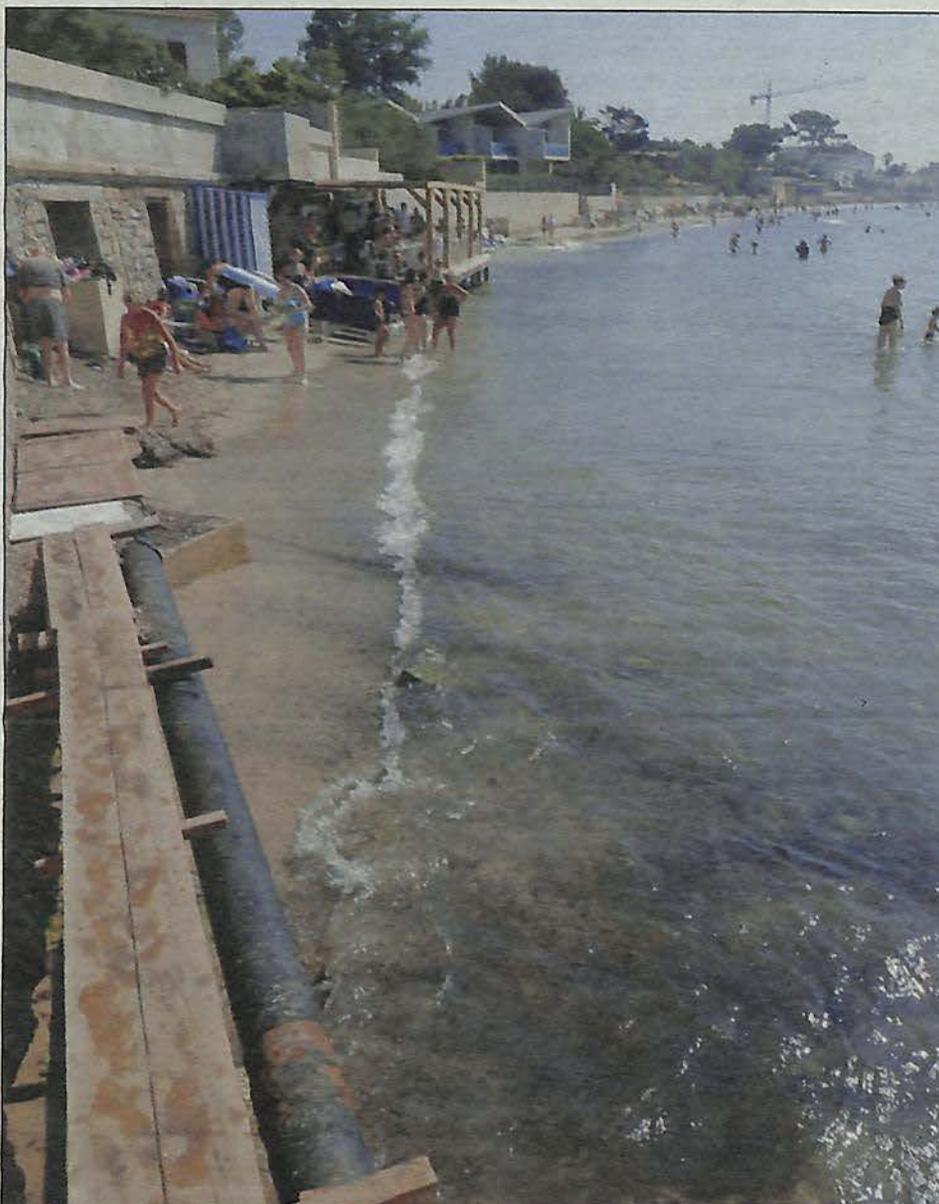
La terrasse de l'Estanco a depuis les pieds dans l'eau, tandis qu'une rangée de transats trouve de justesse sa place contre les murets.

Par endroits, il faut emprunter un itinéraire provisoire fait de planches humides ⁽¹⁾ pour éviter de se retrouver les pieds dans l'eau.

La municipalité suit l'affaire de près, et n'est pas du genre à enfouir sa tête sous le peu de sable qu'il reste. « Nous planchons sur le problème depuis plusieurs mois », indique ainsi Raphaële Leguen, première adjointe.

Réensablement délicat

« Nous avons étudié la possibilité d'un réensablement. Mais nous disposons d'une des seules plages naturelles du secteur, et l'introduction d'un sable différent aurait des conséquences malheureuses ». Un sable plus consistant que l'autre le re-



L'établissement de plage « L'Estanco », à Mar-Vivo, a les pieds dans l'eau. Il y a quelques années, la plage permettait d'étaler trois rangées de transat et même un terrain de beach-volley ! (Photos Philippe Zamari)

pousserait ainsi au large, réduisant à néant le bénéfice d'un réensablement artificiel. Pire, cela générerait le réensablement naturel.

« Hervé Forest, notamment, me tance depuis des semaines pour qu'on utilise une "suceuse", qu'on pompe du sable sous la mer pour engraisser les plages », ajoute Raphaële Leguen. « Mais le pompage créerait un trou sous-marin au large de la plage, engendrant un risque de glissement de terrain, et une modification de la courantologie. »

Dans les deux cas, à vouloir se précipiter, le remède pourrait bien se révéler pire que le mal.

Une digue à renforcer

À ce jour, la municipalité privilégierait une autre piste, plus pérenne. « La commune avait édifié il y a une vingtaine d'années une digue au large de Mar-Vivo pour protéger la plage de la houle, explique la première adjointe. Celle-ci s'est avérée efficace, mais s'est enfoncée au fil du temps dans les sédiments. » Un renforcement de cet ouvrage est ainsi envisagé.

En tout état de cause, cet été 2010, la plage de Mar-Vivo restera réduite à peau de chagrin.

En connaisseur des lieux, Hervé Forest connaît bien le phénomène. « C'est cyclique, toutes les quinze années, le sable part et revient », observe-t-il. « En 1994, ç'avait été encore pire que cette année. Il ne restait que les rochers, et plus le moindre grain de sable », note Raphaële Leguen. En attendant les solutions humaines, tout le monde espère que la nature refera d'elle-même ce qu'elle a défilé.

PHILIPPE ZAMARI

pzamari@varmatin.com

1. Un accident aurait déjà eu lieu selon des témoignages recueillis sur place.

La solidarité du régime social des indépendants

Mardi matin à « L'Estanco » léché par les eaux, Jean-Claude Babize, président du régime social des indépendants (RSI) Côte d'Azur, en collaboration avec la fédération des plages restaurants, a remis quatre chèques aux exploitants de plage, victimes des intempéries du 4 mai à La Seyne et Toulon.

Hervé Forest, de « L'Estanco », à Mar-Vivo, Anthony Cattaneo, du « Carré Plage » aux Sablottes, et Jean-Claude Grandmanche, du « Lido de Toulon » au Mourillon, ont reçu chacun « un symbolique chèque de dépannage, permettant de gérer les affaires courantes, d'un montant de 1500 euros ». Les propriétaires du « Satyn's », également au Mourillon, recevront le même montant.

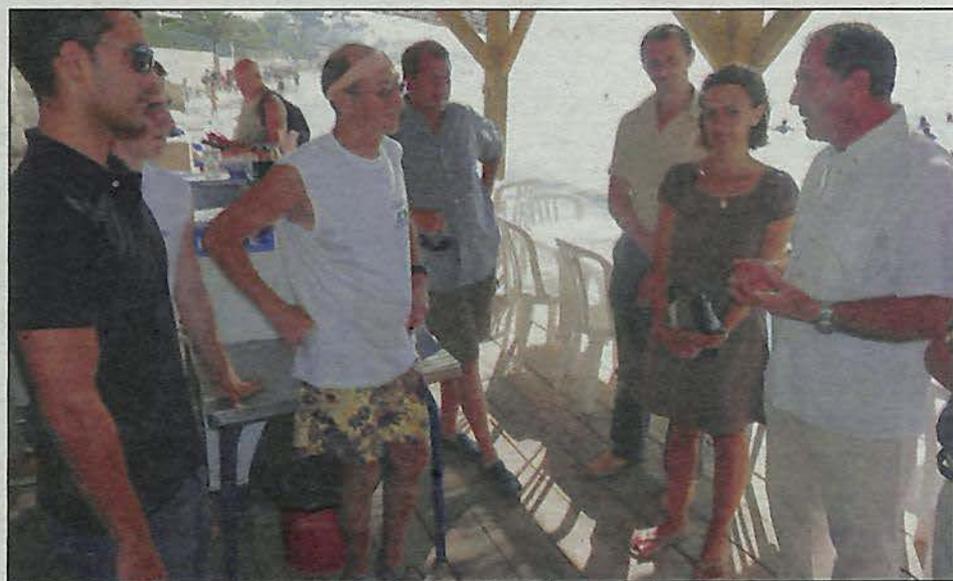
« Ces professionnels seront également exemptés de leur trimestre de cotisation », ajoute Jean-Claude Babize. « Le RSI fait preuve de solidarité, et nous

continuerons à les suivre autant que nécessaire, afin de soutenir leur activité. » Présents, les adjoints Raphaële Leguen et Philippe Mignoni se réjouissaient de leur côté qu'« existe ce genre de solutions pour les plagistes touchés. Il est important de soutenir ces activités indispensables à une cité balnéaire comme la nôtre. La commune, de son côté, mène un vrai travail de confortement de l'espace (lire ci-dessus) ».

Entre le coup de mer du mois de mai et la météo maussade du printemps, la saison a plutôt mal commencé. Chacun espère désormais que l'été, puis l'arrière-saison ⁽¹⁾ seront bien meilleurs. Ce geste du RSI devrait y contribuer.

P. Z.

1. La municipalité a, cette année, autorisé l'ouverture des établissements de plage des vacances de printemps jusqu'aux vacances de la Toussaint.



Anthony Cattaneo, Hervé Forest et Jean-Claude Grandmanche, professionnels touchés par les intempéries du 4 mai, ont reçu une aide financière du RSI des mains de Jean-Claude Babize (à droite), en présence des adjoints Raphaële Leguen et Philippe Mignoni.